



COMMUNIQUE DE PRESSE

## OBJECTIFS ATTEINTS POUR LES POLITIQUES FORESTIERES TERRITORIALES

*A l'initiative des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, une quarantaine d'élus engagée dans une Charte forestière de territoire se réunira le 27 avril prochain à Sisteron (04), pour dresser le bilan de 4 années de mise en œuvre de ces outils de développement forestier et économique des territoires.*

A la fois propriétaires de forêt et aménageurs du territoire, les élus locaux s'impliquent de plus en plus dans l'établissement de politiques forestières à l'échelle des territoires. La Charte forestière est une démarche participative qui leur permet d'**intégrer la forêt dans leurs politiques de développement local**.

Cet outil a été choisi et mis en place par les élus de **13 territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur\***, avec le soutien des Communes forestières PACA, animatrices du réseau régional des chartes, et de la Région PACA, largement investie dans les politiques de développement des territoires.

Aujourd'hui, ces 13 territoires couverts par une charte forestière représentent 50 % de la surface régionale, soit 40 % des communes. Après 4 années d'actions, les Chartes Forestières ont atteint leur objectif de valorisation des bois locaux et de développement de l'économie forestière :

- Plus de **28 000 m3 de bois mobilisé** grâce aux actions de récolte de bois des chartes forestières
- Plus de **50 emplois** directement liés à cette mobilisation de bois,
- **8 investissements** matériels réalisés tels que des **pôles bois** pour trier le bois d'œuvre, ou des **plateformes de stockage de bois-énergie**.

Afin de dresser un bilan complet de ces 4 années de pleine activité des chartes, les Communes forestières et la Région PACA invitent les élus locaux à la 2ème **Rencontre Régionale des élus des Chartes forestières de territoire**,

Le mercredi **27 avril 2011 à Sisteron** (Alpes de Haute-Provence),  
à la Maison de l'Entreprise – 11 allée des genêts, **de 10h00 à 12h30**.

***Journalistes, vous êtes conviés à participer à cette rencontre.***

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur les **clefs de réussite des politiques forestières territoriales** et sur leur évolution, à l'heure de la nouvelle négociation du contrat « Etat – ONF » et de l'actualisation des politiques forestières de l'Etat et de la Région Provence – Alpes – Côte d'Azur.

*En présence de M. Charles LAUGIER, Conseiller régional délégué à la forêt ; de M. Jacques LEVERT, Directeur du Service Forêt Bois de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt ; des Présidents des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes et du Var.*

**\*13 territoires porteurs d'une charte forestière de territoire :**

CFT de la Communauté d'agglomération de la Dracénoise (83)

CFT de la montagne de Lure (04)

CFT de la vallée de l'Ubaye et du Pays de Seyne (04)

CFT des Baronnies Provençales (05-26)

CFT du PNR du Luberon (84-04)

CFT du Champsaur-Valgaudemar (05)

CFT du Concors Sainte Victoire (13)

CFT du Grand Briançonnais (05)

CFT du Massif des Maures (83)

CFT du Pays A3V (04)

CFT du Pays Dignois (04)

CFT du PNR de Camargue (13)

CFT d'Artuby - Verdon (83)

*L'Association des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. Elle anime notamment le réseau régional élus des chartes forestières de territoire.*

**Contact :**

**Communes forestières PACA**

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13 120 GARDANNE

**Contact presse :**

**David DEVYNCK** / Tél. 04 42 65 78 15 / [david.devynck@communesforestieres.org](mailto:david.devynck@communesforestieres.org)

**Isabelle DESMARTIN** / Tél. 04 42 65 78 14 / [isabelle.desmartin@communesforestieres.org](mailto:isabelle.desmartin@communesforestieres.org)